

# Construire une démarche de prise en compte des aidants dans les établissements d'accueil ou les foyers de vie

La question de la prise en compte des aidants ne se pose pas uniquement à domicile, elle concerne également les établissements d'accueil de personnes malades et en situation de handicap, quel que soit leur âge. Mais quelle est la place des aidants dans ces structures ? Comment la faire vivre au quotidien et quelles limites lui donner ? Quelles sont les responsabilités des établissements à l'égard des proches des personnes accueillies ? Comment instaurer avec eux des relations de confiance et s'inscrire dans une reconnaissance du rôle de chacun : personnes accompagnées, proches aidants et professionnels ?

## OBJECTIFS

- Appréhender le vécu des aidants en lien avec l'accueil des proches dans un établissement
- Mener une réflexion sur la place des proches des personnes accueillies dans l'établissement
- Connaître le cadre réglementaire de la prise en compte des proches et les recommandations des organismes de référence
- Définir les modalités de prise en compte des aidants dans l'établissement

## CONTENU

**L'accueil du proche accompagné dans un établissement : une approche par le parcours de l'aidant**

**La place des proches aidants des personnes accueillies dans l'établissement**

- Personnes accueillies, proches aidants, professionnels, institution : regards croisés sur les attentes de chacun des acteurs
- La place des proches aidants dans une double perspective : du projet institutionnel aux projets d'accompagnement personnalisé

**La prise en compte des proches aidants dans l'établissement**

- Cadre réglementaire et recommandations de bonnes pratiques professionnelles des organismes de référence
- La définition des modalités de prise en compte des aidants dans l'établissement
- L'élaboration et le suivi d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la prise en compte des proches dans l'établissement

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Étude de cas
- Travail sur les représentations
- Échanges et débats



### PUBLIC

Professionnels dirigeant ou encadrant des équipes dans les établissements d'accueil pour personnes malades, en situation de handicap ou de dépendance



### DURÉE

**2 jours**



### LIEU

intra-établissement  
ou  
inter-établissements



### CALENDRIER

En inter : voir sur [www.aidants.fr](http://www.aidants.fr)  
En intra : sur demande



### TARIF INTRA

entre **1250€** et **1500€** / jour

### TARIF INTER

**295€** / jour / personne

24,5€ pour les structures adhérentes porteuses d'une action de l'Association Française des Aidants



FORMATEUR (voir page 10) ayant exercé des fonctions de direction ou philosophe spécialisé sur les projets de service, projets personnalisés et le management lié à la bienveillance et à la prévention de la maltraitance



### CONTACT

**Charlotte Lozac'h,**

responsable du Pôle Professionnels-Formation

01.45.48.63.43

[charlotte.lozach@aidants.fr](mailto:charlotte.lozach@aidants.fr)